



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-535**

**Séance publique du**

**26 mars 2021**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1192556-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021


**OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTION 2021 - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU VELO, DE LA MARCHÉ ET DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE PAYS D'AIX - AVENANT N° 3 DE FINANCEMENT**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Joëlle CANUET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Eric CHEVALIER donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES TECHNIQUES  
D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et  
Déplacements

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2021

-----

**Nomenclature : 8.7**  
Transports

**RAPPORTEUR** : Monsieur Eric CHEVALIER

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Madame Kayané BIANCO, Madame Amandine JANER

**Politique Publique : 06-AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE  
URBAINE**

**OBJET** : ATTRIBUTION SUBVENTION 2021 - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
DU VELO, DE LA MARCHE ET DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE PAYS D'AIX -  
AVENANT N° 3 DE FINANCEMENT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° DL.2019-44, la Ville d'Aix-en-Provence a autorisé la signature d'une convention avec l'Association pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le Pays d'Aix (ADAVA).

Pour rappel, cette convention de partenariat vise à soutenir l'ADAVA notamment dans ses actions d'apprentissage (vélo-école), d'animations (cyclistes brillez...), de fonctionnement de l'atelier vélo ou encore d'avis sur les projets d'aménagements d'espace public. La délibération DL.2019-190 du 24 mai 2019 a autorisé l'attribution d'une subvention de 40 000 € au titre de l'année 2019 pour promouvoir ces actions. De même, la délibération DL.2020-220 du 12 octobre 2020 a autorisé l'attribution d'une subvention de 40 000 € à l'ADAVA au titre de l'année 2020.

Depuis près de deux décennies, la Ville réalise des aménagements cyclables à chaque réfection de voirie. Elle dispose aujourd'hui de plus de 60 kms de pistes ou voies cyclables mais leur continuité n'est pas toujours assurée.

En particulier pour l'année 2021, la Ville souhaite mettre en place un véritable Plan Vélo permettant de réaliser :

- la résorption des discontinuités cyclables
- la finalisation et le confortement des itinéraires cyclables reliant le centre historique aux quartiers ex-centrés (Aix-Les Milles-La Duranne, Aix-Luynes-Pôle d'activités, Aix-Pont de Béraud-Tholonet, Aix-Célony-Puyricard, Aix-Les Platanes-Venelles, Aix-Encagnane-Jas de Bouffan-Eguilles...)
- des liaisons inter-quartiers (Jas de Bouffan-Les Milles, Les Milles-Luynes, Célony-Sextius/Mirabeau...)

En outre, la Ville poursuit sa campagne de marquage :

- des doubles sens cyclables sur toutes les voies communales à sens unique sur lesquelles la vitesse est limitée à moins de 30 km/h
- des sas vélos aux carrefours à feux avec mise aux normes de ceux-ci qui s'accompagne de la mise en place des cédez le passage pour les cyclistes

Pour permettre la réalisation de ces projets dans le cadre des objectifs gouvernementaux relatifs à la politique des déplacements de mobilité active et le soutien aux actions de l'ADAVA, la Commission d'Attribution des subventions en date du 12 janvier 2021 a approuvé le versement d'une subvention à l'ADAVA qui représente un partenaire privilégié en la matière.

C'est pourquoi, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 40 000 € HT (quarante mille euros) pour l'année 2021 à l'ADAVA,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'Avenant n°3 ainsi que tout document y afférent
- **AUTORISER** le premier versement de cette subvention de fonctionnement à hauteur de 50 % tel que le prévoit la convention, à savoir 20 000 € HT,
- **AUTORISER** le versement du solde, soit 20 000 € HT, après contrôle administratif et financier effectuée par la Ville et production des comptes, compte rendu financier et rapport d'activité,
- **DIRE** que le montant de cette dépense sera imputé au budget 2020, ligne 822-6281-928-1064 qui présentera les disponibilités suffisantes

DL.2021-535 - ATTRIBUTION SUBVENTION 2021 - ASSOCIATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT DU VELO, DE LA MARCHE ET DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS  
LE PAYS D'AIX - AVENANT N° 3 DE FINANCEMENT-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

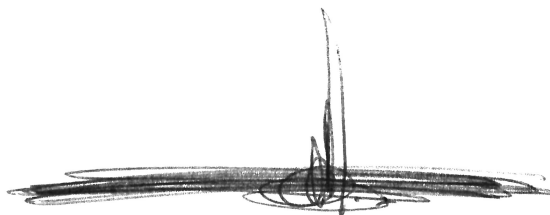
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00